



CPMA 2010

Vancouver, Canada
12 au 14 mai 2010

Le Groupe Export agroalimentaire, en collaboration avec l'Association des Jardiniers Maraîchers du Québec (AJMQ) et l'Association Québécoise de la Distribution de Fruits et Légumes (AQDFL), propose aux producteurs du Québec de participer au CPMA qui aura lieu au Vancouver Convention Centre du 12 au 14 mai 2010. Le CPMA attire des visiteurs de tous les secteurs de la production, transformation et vente du marché des produits maraîchers.

Participez à cette foire en formule individuelle avec le Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- Remboursement d'un billet d'avion par entreprise, selon le tarif en classe économique (excluant les taxes), obtenu d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation ;
- remboursement de 50% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000\$ des dépenses admissibles;
- Rabais de 25% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export), jusqu'à concurrence de 5 000\$ des dépenses admissibles.
- Coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 31 mars 2010

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Nicolas Moisan:
(450) 461-6266 poste 204 ou nicolasmoisan@groupeexport.ca.

Sujet à l'approbation des fonds du programme Exportateurs de Classe Mondiale 2010-2011 du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



Siège social
668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec
4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



CPMA 2010
Vancouver, Canada
12 au 14 mai 2010

Tarif membre, participation en formule individuelle:

Espace format dans le Pavillon du Groupe Export à 32,50 \$ du pied carré.

Nombre de pieds carrés réservés : _____ @ 32,50 \$ / pi² **Total :** _____ \$

Participation en tant que VISITEUR :

Pour vous inscrire en tant que visiteur et bénéficier du remboursement d'un billet d'avion vous devez être membre du Groupe Export et compléter le formulaire d'inscription (disponible sur demande). Communiquez avec Nicolas Moisan pour de plus amples informations. **Les places sont limitées, inscrivez-vous dès maintenant.**

Si vous n'êtes pas membre du Groupe Export

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010. Le membership est de 761.91\$ (taxes inc.). Contactez le Groupe Export dès maintenant.

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Date limite d'inscription : le 31 mars 2010

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255 à l'attention de Nicolas Moisan



Siège social
668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec
4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca